



Relation conseiller bancaire inexistante

Par **boubou2016**, le **20/02/2016** à **11:06**

Bonjour, début septembre 2015 j'ai été victime d'un piratage de carte bleue pour un montant de plus de 2000euros (j'habite pour l'instant à l'étranger),j'ai immédiatement appeler mon conseiller qui lui meme ne m'a jamais avisé de tous ces retraits d'espèce effectué quasiment 2 fois par jour ce que je ne fais jamais moi meme !!!celui ci m'a recommandé d'écrire un courrier pour contester les sommes ce que j'ai fait immédiatement pour etre remboursée puisque je suis assurée ,malgre quelque relance concernant ce dossier à ce jour je n'ai obtenu aucune nouvelle ni aucun courrier !!!en octobre 2015 j'ai obtenu une nouvelle carte et il y a un quinzaine de jour j'ai constaté suite à quelque achat un refus de paiement j'ai de nouveau appeller ce meme conseiller pour connaitre le probleme il m'a demandé d'appeler le service monétique qui m'a certifié que ma carte n'était pas bloquée et que ça pouvait venir d'un problème du pays ou je réside ,j'ai refait des achats et meme problème transaction refusée !!!j'ai rappeler mon conseiller qui lui meme m'a promis de s'occuper de la situation et me rappellerai le meme jour encore une fois il n'a rien fait, j'ai écrit des mails pas de réponse ,j'ai du rappeler moi meme le service monétique qui m'a annoncé que ma carte était démagnétisée,ce manque de professionnalisme et de négligence m'exaspère et me plonge dans un profond désarroi que faire? merci de me conseiller